

Pour réaliser le plein potentiel du Nord, les Canadiens de cette région et la communauté circumpolaire doivent reconnaître qu'ils forment une communauté naturelle, unie non seulement par la géographie, mais aussi par des expériences et, souvent, par des valeurs communes. Le défi consiste à définir ces valeurs et ces intérêts communs, à les préciser adéquatement, à tirer le meilleur parti possible des organisations et du réseau de contacts qui existent dans la région circumpolaire et à mettre à profit nos ressources collectives pour aborder ces questions.

Le processus consultatif –

À l'écoute des Canadiens et des Canadiennes

En 1997, le Comité permanent des Affaires étrangères et du commerce international de la Chambre des communes a jeté un regard neuf sur le Nord et produit un rapport détaillé, *Le Canada et l'univers circumpolaire : relever les défis de la coopération à l'aube du XXI^e siècle*. Cela a engendré un vaste processus de consultation et de discussion dans tout le Canada, qui s'est étalé sur les deux années suivantes et qui a mené à la préparation de cet énoncé de principes, Le Volet nordique de la politique étrangère du Canada. Les éléments clés du processus consultatif (à commencer par l'examen et le rapport du Comité permanent) comprenaient le document de réflexion de septembre 1998 du ministre des Affaires étrangères, M. Lloyd Axworthy, *Vers une politique étrangère canadienne visant le Nord*, le forum national de 1998, une table ronde d'experts en décembre 1998, une vaste série de consultations en 1999 auprès des habitants du Nord et des autres principaux intéressés, menées par l'ambassadrice du Canada aux Affaires circumpolaires, M^{me} Mary Simon, et une série finale de discussions tenues par le ministre Axworthy et ses homologues du Conseil de l'Arctique et par le premier ministre, M. Jean Chrétien, lorsqu'il a rencontré le président de la Finlande et le dirigeant de l'Union européenne, M. Martti Ahtisaari, en décembre 1999.

À la suite de ces importantes consultations, le ministre Axworthy et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international ont préparé un énoncé de principes qui a fait l'objet, avant sa publication, de plus amples discussions avec les principaux organismes fédéraux chargés des politiques visant le Nord circumpolaire – le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et Environnement Canada.